

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 28 (1957)

Heft: 2

Artikel: La transformation de la gare de Berne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

soient en gestation ? Est-il seulement en notre pouvoir de modifier semblable évolution ? Je ne le pense pas, car notre choix est fait dès à présent. Nous avons assez souffert des crises et du chômage pour attacher un grand prix à la suppression définitive de ces fléaux. Or, ce prix — je crois l'avoir exposé tout à l'heure — c'est l'application d'une politique keynésienne : la tension exercée en permanence sur le volume de la consommation globale, qu'il s'agit d'accroître toujours, par des méthodes principalement monétaires ; le but visé ne peut être atteint pratiquement que par défaut ou par excès, ce qui signifie que nous devons nous accommoder d'un certain chômage permanent, ou d'une inflation mesurée, continue, mais chronique. Pour de nombreuses et peut-être excellentes raisons, nous avons retenu la seconde hypothèse. Cette inflation chronique, à la longue, finira bien par dessiller les yeux de l'épargnant le plus impénitent, et sinon les siens, du moins ceux de son fils. Une mentalité nouvelle et sécuritaire se substituera à l'esprit indépendant et prévoyant des classes sociales qui disparaîtront, après avoir longtemps joué, dans la société, un rôle dirigeant et stabilisateur. Par qui et comment ces classes en voie de disparition seront-elles au juste remplacées ? Tous les éléments nous font aujourd'hui défaut pour répondre avec quelque pertinence à cette question, et je ne me sens nulle envie de jouer le rôle délicat de prophète. Un fait est néanmoins acquis : nos structures sociales, nées au seuil du XIX^e siècle, seront fondamentalement modifiées : nous ne pouvons, sans risques, rien affirmer de plus, alors que nous éprouvons encore quelque peine à concevoir le sens même de cette transformation essentielle.

Voilà l'un des aspects, parmi tant d'autres, de la révolution de notre temps, dont nous avons l'heure ou le malheur d'être les témoins. Et si réellement nous pouvons léguer à nos successeurs les cadres d'une économie au sein de laquelle chaque jeune force énergique pourra s'employer utilement, dans une atmosphère demeurée malgré tout relativement libre, cette nouvelle génération aura-t-elle l'outrecuidance de nous reprocher l'héritage d'une monnaie... vacillante, anémique et que nul ne conservera plus longtemps dans son portefeuille ?

François SCHALLER

La transformation de la gare de Berne

Il y a longtemps qu'on en parle. Il y a longtemps aussi qu'elle est indispensable. La gare de Berne n'est plus en mesure de répondre aux besoins du trafic. Les accidents y sont nombreux. Les retards des trains dus aux difficultés d'entrée et de sortie sont presque devenus la règle. Si l'heure des transformations sonne en 1957 seulement, c'est que les difficultés à résoudre étaient de taille et que de nombreux projets ont dû être étudiés avant que l'on en trouvât un qui donne satisfaction sans léser trop d'intérêts particuliers.

Placée au centre du pays, la gare de Berne est un nœud ferroviaire important. La transversale est-ouest du Plateau suisse y coupe les lignes nord-sud Delle et Bâle-Brigue. De nombreux chemins de fer privés y sont aussi desservis. Actuellement elle reçoit et expédie en moyenne 500 trains par jour, ce qui est énorme. Lorsqu'elle sera transformée, c'est environ 700 trains par jour qui y entreront et en sortiront régulièrement.

Dans les conditions actuelles il n'est plus possible d'améliorer les relations de toutes les régions du pays avec la capitale. Il n'est pas possible non plus d'éviter les nombreux retards de trains, retards qui se répercutent sur l'ensemble du réseau suisse.

Nous avons un intérêt majeur à une amélioration de nos horaires et de nos communications avec Berne.

Le projet de transformation est devisé à 80 millions de francs à répartir sur 10 ans, puisque l'on estime que les travaux dureront aussi longtemps. La ville de Berne prend à sa charge 19,25 millions. Elle les a votés. La part du canton sera de 13,35 millions et le reste sera couvert par les CFF.

Nous voulons espérer que les citoyens bernois et jurassiens accepteront l'arrêté populaire qui leur sera soumis le 3 mars prochain et que nous pourrons bénéficier des avantages de la transformation par étapes successives, au fur et à mesure de l'état d'avancement des travaux.

La rédaction

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômage dans le canton de Berne

Chômeurs complets	1955			1956		
	25.10	25.11	25.12	25.10	25.11	25.12
Mines	—	—	1	—	—	—
Agriculture	—	1	4	—	—	7
Sylviculture	—	21	14	15	19	21
Alimentation	1	—	1	—	1	—
Habillement et équipement . . .	3	—	2	3	3	1
Industrie du cuir	—	2	1	—	—	—
Bâtiment	5	90	238	23	51	490
Industrie du bois et du verre . .	—	8	14	3	3	10
Arts graphiques	—	—	1	—	1	2
Industrie du papier	—	—	—	—	—	1
Industrie des métaux et machines .	4	7	7	1	6	4
Horlogerie	8	4	43	1	1	1
Commerce et administration . .	41	39	2	19	18	19
Hôtellerie	46	37	22	31	49	3
Transports	—	2	5	—	—	4
Professions libérales	1	1	—	1	—	—
Economie domestique	12	14	10	13	8	6
Autres métiers	9	7	12	5	3	5
	130	233	377	115	163	574